



Procès-Verbal Commission Régionale des Délégations

Réunion du Mercredi 17 Juillet 2019

Président : M. LONGERE Pierre

Présent : M. HERMEL Jean-Pierre

INFORMATION A L'ATTENTION DES DELEGUES FEDERAUX

RAPPEL IMPORTANT POUR LES RENOUVELLEMENTS :

Nous vous rappelons également que tous les délégués nationaux doivent, pour exercer leurs missions en tant que représentant de la Fédération Française de Football, **OBLIGATOIREMENT** avoir une licence 2019-2020.

Tout délégué n'étant pas licencié au 1^{er} septembre 2019, soit dans un club, soit dans sa ligue et/ou district, se verra suspendu de désignations.

INDISPONIBILITES :

Les délégués doivent communiquer dès à présent au service « compétitions » leurs indisponibilités jusqu'au 1^{er} OCTOBRE.

Les fiches de renseignements 2019/2020 ont été adressées à chaque délégué. Tout retard dans le retour entrainera la non-désignation.

DELEGUES STAGIAIRES

Dans sa réunion du 12 juillet 2019, le Conseil de Ligue a validé les candidatures de MM. Laurent ARGOUD (01), Amar REMLI (38), Frank CANNAUX (69) et Jérôme SPADA (73).

COURRIER RECU :

Mme BOUVET Michèle : Noté. La Commission remercie Mme BOUVET pour les services rendus au sein du corps des Délégués.

A L'ATTENTION DES DISTRICTS :

Les responsables des Commissions « COUPES » de chaque district sont invités à communiquer à la Commission Régionale leur demande de désignation d'un Délégué à l'occasion des 1^{er} et 2^{ème} tours de la Coupe de France 2019/2020 et ceci **avant le 15 août 2019.**

Pierre LONGERE,

Président de la Commission

Jean-Pierre HERMEL,

Secrétaire de séance